

Le Conseil municipal s'est réuni le jeudi 09 février 2012 sous la présidence de Jean-Jacques COZIAN, Maire.

INFORMATIONS

A. ETUDE D'AMENAGEMENT DE LA ZONE DE LANVIAN

Comme décidé lors de sa réunion du 17 juin 2009, le SMBI a décidé de réaliser une étude de faisabilité de la zone d'activités de Lanvian.

Cette étude, confié à l'Atelier De L'Ile/Sogreah, comprend deux phases :

- **Une tranche ferme** qui est une étude de faisabilité de la zone d'activités à partir du secteur de Saint-Divy, destinée à l'accueil d'activités industrielles de moyennes et grandes surfaces (logistique...). La durée de l'étude est de 6 mois et intégrera une option portant sur un secteur d'environ 10 hectares qui pourra être desservi et viabilisé rapidement.
- **Une tranche conditionnelle** d'une durée de 3 mois, portant l'élaboration d'un dossier de création de zone d'aménagement concerté (ZAC.)

Cette étude intégrera aussi des faisceaux routiers destinés à relier la RN 12 à la RD 712 : 4 faisceaux routiers sont envisagés en prenant compte des contraintes du site.

Cette future voie routière desservira la zone de Lanvian. Elle devra être accompagnée par une réorganisation des accès à la RN 12.

PROGRAMME DE LA ZA

La zone de Lanvian sera une zone économique accueillant des entreprises industrielles et logistiques. Le site sera donc composé de grandes parcelles : ceci devra être en conformité avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

B. ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Bilan annuel

Les premiers diagnostics sont maintenant terminés. Le service va maintenant entamer les campagnes dites de contrôle périodique (vérification du bon fonctionnement).

Le Spanc attire spécialement l'attention sur le fait qu'un contrôle de moins de 3 ans est obligatoire dans le cadre des ventes et que les acquéreurs ont 1 an pour réaliser les travaux demandés.

Polluant	19	6.9 %
Non acceptable	30	10.9 %
Susceptibles d'être polluants	110	40.0 %
Tolérables	10	3.7%
Acceptables	51	18.5%
Pas de conclusions possibles	55	20.0%
	275	

C. REALISATIONS DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

- a) Local Commercial : Les travaux se déroulent conformément à l'échéancier prévu
- b) Lotissement du Bourg. Le permis d'aménager vient d'être accordé et le dossier de consultation des entreprises est en cours.

DECISIONS

1. RATTACHEMENT DE NANTES A LA BRETAGNE

Le Maire informe qu'un collectif a adressé un courrier sollicitant le Conseil Municipal pour un vœu appuyant le rattachement de la Loire Atlantique à la Bretagne.

Le Conseil Municipal estime que cette question n'est pas de son ressort et décide de ne pas émettre d'avis sur cette question.

2. ASSAINISSEMENT COLLECTIF TRANSFERT DE COMPETENCE

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce transfert de compétence portant modification des statuts de la communauté de communes du pays de Lanterneau Daoulas en décidant la création d'un Service Public d'Assainissement Collectif (SPAC).

3. ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Extension des réseaux Versant Sud, Orée, Kerlaouen.

La nouvelle station d'épuration offre désormais une disponibilité de capacité de traitement permettant de raccorder les nouveaux quartiers, ainsi que les secteurs agglomérés non encore desservis que sont les secteurs de l'Orée du Bourg, le Versant Sud, la Route de Kersaint et Kerlaouen. Avant de lancer la procédure, il conviendrait de s'assurer que tel est le souhait des résidents concernés.

Les habitants de ces quartiers seront consultés. Une décision pourrait alors ensuite être prise quant à la desserte de ces secteurs, selon le résultat de la consultation. Il est rappelé qu'aux conditions actuelles, les frais de raccordement à l'égout s'élèvent à 1500€ et que la redevance annuelle d'assainissement est actuellement de 1.70€ par mètre cube d'eau consommée. Les résidents disposent d'un délai de deux ans pour se raccorder. Au-delà de ce délai ils deviennent redevables de la redevance d'assainissement, que le raccordement soit ou non effectué.

4. SCHEMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES

Approbation de la phase 3

La phase 3 du schéma directeur concerne la validation des propositions du Conseil municipal, après études des diverses hypothèses émises dans la phase 2.

Ces prescriptions concernent :

Au bourg :

- L'aménagement d'une noue au parking de la rue des Jonquilles,
- Un bassin de régulation des eaux au niveau de la zone humide de Pen Ar Pont.

Rue des Alouettes :

- La construction d'une noue d'infiltration complétée avec du gravier, en complément du puits d'infiltration actuel.

Secteur 1 AUba de Keravel (lotissement communal)

- Conformément au dossier Loi sur l'eau de ce lotissement, seront réalisés des puits d'infiltration,
- Pour ce qui est des eaux des surfaces imperméabilisées (toitures, allées...), il est prescrit une gestion à la parcelle.

Secteur 2 AUba de Keravel (côté² quartier Aragon)

Secteur 2 AUca de Keravel (côté Rue des Alouettes)

Secteur 1 AUb de Kerhervé

Secteur 2 AUc de Kerhervé

- Il est préconisé une gestion à la parcelle et des puits d'infiltration, des noues et des tranchées drainantes pour les eaux de voirie.

5. LOTISSEMENT DE KERAVAL

Travaux d'alimentation électrique

L'estimation effectuée par le SDEF s'élève à 213 348,92 € HT. Sur cette somme des subventions et participations du Syndicat d'électrification peuvent être obtenues.

La part estimée revenant à la commune serait ainsi de 100 942,98 €.

6. LOTISSEMENT DE KERAVAL

Mission SPS

Une consultation a été lancée auprès de plusieurs organismes. L'offre la mieux disante est émise par APAVE pour le prix de 1 293,75 € HT.

Géomètre

Une consultation a été lancée auprès de plusieurs organismes. L'offre la mieux disante est émise par GEOMAT pour le prix de 9 600,00 € HT.

7. CHEMIN D'ACCES AU VILLAGE DE PENHOAT

Ce chemin privé desservant deux habitations appartient à un propriétaire qui n'en a plus aucun usage personnel. Les deux habitations desservies disposent d'un droit de passage.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à engager la procédure l'intégration de ce chemin dans le domaine privé de la commune.

8. DEMARCHE ECO WATT

La démarche Eco Watt Bretagne a été initiée en novembre 2008 par RTE en partenariat avec la Préfecture de Région Bretagne, le Conseil Régional, l'ADEME et ERDF. Elle vise à sensibiliser la population bretonne aux problématiques d'alimentation électrique du territoire et l'inciter à pratiquer les bons gestes énergie pour une plus grande maîtrise de la consommation d'électricité.

Dans ce contexte la commune se propose de se mobiliser en faveur de cette démarche et à mettre en œuvre des actions d'économie d'énergie, notamment lors des alertes et relayer l'information auprès des habitants.

9. COMPTES ADMINISTRATIFS 2011

Le Compte administratif traduit l'exécution du budget par le maire, pour l'exercice écoulé, pour chaque budget de la commune (budget principal et budgets annexes)

BUDGET PRINCIPAL

La section de fonctionnement.

Les recettes s'établissent à 1 362 217 € pour un prévisionnel de 1 356 539€ soit une réalisation proche de 100% par rapport au prévisionnel.

Les dépenses s'élèvent à 684 272€ pour un prévisionnel de 1 356 539 intégrant le virement prévisionnel à la section d'investissement de 610 913€, soit un taux de réalisation de 50%

En intégrant ce virement, le taux le montant des dépenses serait de 1 295 185€ pour un prévisionnel de 1 356 539€ soit un taux de réalisation de 95% par rapport aux prévisions.

La section de fonctionnement dégage ainsi un excédent de clôture de 677 945€ dont 637 000€ seront affectés à la section d'investissement 2012 et 40 944€ reportés à la section de fonctionnement de la même année.

Ces résultats mettent en évidence la cohérence des prévisions, ainsi que la rigueur de la gestion du budget par rapport aux prévisions (100% en recettes 95% en dépenses)

La section d'investissement

Dans cette section on ne peut pas parler de taux de réalisation puisque les prévisions pour chaque programme intègrent la totalité du programme alors que la réalisation s'effectue souvent sur deux exercices (par exemple l'école) ou davantage (par exemple un lotissement).

Il convient aussi de préciser que cette section est structurellement en déficit puisqu'une part des recettes prévisionnelles qui sont constituées par le virement de la section de fonctionnement ne sont pas constatées au compte de résultat. (Elles le seront sur le budget suivant par le biais de l'affectation des résultats). Il convient aussi de préciser que des recettes constituées par des subventions ne sont pas encaissées, puisque celles-ci ne sont versées qu'après la réalisation totale des projets concernés).

LES RECETTES

Elles s'élèvent à 495330€ pour un prévisionnel de 1139 742€ (virement de la section de fonctionnement non intégré et subventions en attente de versement)

LES DEPENSES

Elles s'élèvent à 991 172€ pour un prévisionnel de 1 139 743€, soit un déficit de 495 842€.

Les principales dépenses ont été constituées par les travaux à l'école Jean de La Fontaine : (707 584€ pour un prévisionnel de 798 000€). Il restera environ 90 000€ à payer sur le budget 2012. Des dépenses de 164 000€ pour un prévisionnel de 209 000€ sont aussi constatées pour des études (études eaux pluviales, étude globale), des travaux (voirie, enfouissement de réseaux, achat de matériel, construction du hangar communal...). La somme de 101737€ pour un prévisionnel de 109 607€ a été affectée au remboursement du capital des emprunts.

BILAN GLOBAL DE CLOTURE

Le bilan global de clôture s'élève ainsi à un excédent de 182 102.65€

LE BUDGET ASSAINISSEMENT

En section de fonctionnement :

Les dépenses s'élèvent à 98 122.49€

Les recettes s'élèvent à 120 821.75€

Le report de l'excédent précédent s'élève à 33 488€

Cette section dégage ainsi un excédent de 56 187.48€

En section d'investissement

Les dépenses s'élèvent à 38 320.41€

Les recettes s'élèvent à 338 436.57€

Le report du déficit précédent s'élève à 274 145.97€

Cette section dégage ainsi un excédent de 25970.19€

Le bilan global de clôture de ce budget se traduit donc par un excédent de 82 157.67€

LE BUDGET LOTISSEMENT DU KEF

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 63 612.10€

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 489 820.75€

Le report de l'excédent de l'année précédente s'élève à 436 360.89€

Le bilan global de clôture de ce budget se traduit donc par un excédent de 10 161.24€

LES BUDGETS LOCAL COMMERCIAL ET LOTISSEMENT DU BOURG

Les résultats de ces deux budgets ne sont pas significatifs, car s'agissant d'opérations en cours, il n'est constaté que des dépenses afférentes aux travaux et aux études. Les recettes sont constituées par les encaissements des emprunts contractés pour les acquisitions, les études et les travaux.

Sur ces bases, le budget du local commercial accuse un excédent de 88 054.72€ et celui du lotissement du Bourg, un déficit de 138 124.84.

Il est prévu que le local commercial se traduira par une opération blanche, les loyers couvrant les remboursements des emprunts.

Pour ce qui est du lotissement, il est prévu, comme pour les autres lotissements, que les dépenses seront couvertes par les recettes constituées par les ventes des lots.

SANTE & SOCIAL

DATES WE	PHARMACIES LANDERNEAU du Samedi 9 h 30 à 20 h et Dimanche de 9 h 30 à 20 h
04.03	BEGOT-BOUYER - 8 rue du Pont
11.03	S MOIGN - 82 rue Fontaine Blanche D LE PORT - Plouédern
18.03	LACOSTE - 2 Quai de Léon
25.03	S LEMOINE 15 Place Gal de Gaulle D RICHARD - La Forest Landerneau
31.03	S BERNICOT-54 rue Fontaine Blanche D PREMEL-CABIC - Kergreis

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il faudra appeler le 15, pour avoir les coordonnées du médecin de garde, ou organiser les secours

CABINET PARAMEDICAL- 8 rue Stréat Névez

Masseurs kinésithérapeutes : MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine – PANELAY Mathieu – GARCIA Christine – LAOT Pauline

☎ 02.98.20.33.33 tous les jours - urgences respiratoires le WE

Infirmiers : LE DISCOT Mathieu – GUILLOU Bernard

☎ 02.98.20.33.40 - tous les jours

Pédicure podologue : COMPAGNON Audrey

☎ 02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE

Sophrologue – sophro-analyste : SAEZ Melody

☎ 09.51.19.15.19 – mail : douce-ame@hotmail.fr

Psychologue-neuropsychologue : GALLIC Lucie

☎ 02.98.32.82.76 – mail : gallic.lucie@orange.fr

VIE PAROISSIALE

MESSE DU MOIS DE MARS

- Le **Dimanche 18 Mars**, à St-Thonan, à 10h30.
- Le **Dimanche 4 Mars**, il y aura une seule messe à Landerneau à 10 h 30, dans le cadre des Visitations (Mission 2012). Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la célébration. Puis un pique-nique sera pris à La Forest-Landerneau. A 16 h, une visite guidée de l'église de St-Divy est organisée.

TEMPS FORT DE CATE

- **Samedi 3 Mars** (heure et lieu habituels)
- Le **dimanche 4 Mars**, la messe des familles aura lieu à Landerneau, dans le cadre de Mission 2012.

Accueil au **presbytère de St-Divy**,
tous les samedis de 10 h 30 à 11 h 30

VIE ASSOCIATIVE

MARCHE AVEC NOUS

Départ à 14 h du Bourg de ST-DIVY

Date	lieu
04.03	LE FAOU – TEREZEZ Départ 9h30
11.03	RANDO GYM
18.03	PLOUGAR
25.03	LANDEDA

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE LES AMIS DE LA LECTURE

Mardi : 17 h 30 – 18 h 30	Mercredi : 10 h 30 - 11 h 30
28.02 → Marie-Jo	29.02 → Laurence D.
06.03 → Andrée	07.03 → Hélène/Simone
13.03 → Cathy	14.03 → Yvette
20.03 → Anne-Marie	21.03 → Christine
27.03 → Marie-Jo	28.03 → Laurence D.
Vendredi : 17 h 30 - 18 h 30	Samedi : 11 h 00 – 12 h 00
02.03 → Louise Anne	03.03 → Annie/Laurence P.
09.03 → Dany/Marie Thé.	10.03 → Nicole
16.03 → Claire	17.03 → Annie
23.03 → André	24.03 → Yvette
30.03 → Louise Anne	31.03 → Yvette

GRUPE LOISIRS – L'entente des Cyclo-Clubs de St-Thonan, de Kersaint-Plabennec et de St-Divy

vous fait part de la création d'un groupe loisirs. Dès le mois de mars, ce groupe effectuera des sorties d'une quarantaine de kilomètres pour une durée de 2 heures environ à l'allure promenade 20-22 km/h. Départs alternés le dimanche matin à 9 h de la salle polyvalente à St-Thonan ou de la salle omnisport à Kersaint-Plabennec. Toute personne intéressée est la bienvenue. Bien entendu, il est également possible de rejoindre l'un des 3 autres groupes de niveau des clubs : Groupe C (allure 25-26 km/h), groupe B (27-28 km/h) et groupe A (29-30 km/h). Renseignements au ☎ 02.98.37.70.31 ou courriel à cc.saint.thonan@free.fr

CLUB D'ECHECS

Le grand roque de Saint-Divy organise le dimanche 18 mars de 9h30 à 17 heures à la salle socioculturelle de LA FOREST-LANDERNEAU son 3^{ème} tournoi des 4 communes.

Ce tournoi est ouvert à tous ceux qui aiment ce jeu : inscription gratuite, nombreuses récompenses dont une coupe à la commune, l'école, la famille la plus représentée.

Trois séances d'entraînement sont ouvertes à tous le jeudi de 18h à 19 heures à la Maison de Bruyères de SAINT-DIVY les 1^{er}-8 et 15 mars.

Contact : Pierre SALAÜN 02.98.20.23.84

SAINT DIVY GYM YOGA

Rando-goûter : pour l'association "Pour le sourire d'Alexis" **dimanche 11 mars 2012 randonnée pédestre**. 3 circuits au départ de la salle C complexe sportif du Valy Ledan : 15km départ à 14h00, 10km départ à 14h30, 5 km départ libre. Retour à la salle C pour un goûter. **Participation** : 5 €

ANCIENS COMBATTANTS

La section des anciens combattants organise un KIG HA FARZ le jeudi 15 mars. Nous invitons tous les adhérents et les sympathisants à s'inscrire nombreux au plus tard pour le 8 mars.

☎ 02.98.20.20.19 ou 02.98.20.22.54

ECOLE SAINTE-MARIE : INSCRIPTIONS

Afin de préparer la rentrée prochaine, la directrice, Nathalie FILY, se tient à votre disposition si vous désirez inscrire votre enfant.

Vous pouvez prendre rendez-vous pour la rencontrer et visiter l'école au : ☎ 02.98.20.20.97

De plus, **une demi-journée de portes ouvertes** est prévue le **samedi 5 mai** de 10 h 00 à 12 h 00.

OPERATION FERRAILLE

L'APEL de l'école Ste Marie récupèrera cette année encore votre ferraille (particuliers, professionnels, amis, famille... ne jetez rien !). Rendez-vous à l'école les **14 et 15 avril 2012**. Merci d'avance. A bientôt !

Samedi 3 mars 2012 jambon à l'os

L'ASSOCIATION LAÏQUE DES PARENTS D'ELEVES de l'école Jean de la Fontaine vous propose un repas "JAMBON A L'OS" pour faire la fête le **SAMEDI 03 MARS 2012** à la salle polyvalente de St Divy à partir de 19h00.

Le menu adulte au tarif de 11 euros comprend : 1 apéritif offert, 1 part de jambon à l'os / gratin dauphinois, 1 part de tarte aux pommes, 1 café. Le menu enfant (jusque 12 ans) au tarif de 6 euros comprend : 1 jus de fruit, 1 part de jambon à l'os / gratin dauphinois, 1 glace.

Votre bulletin d'inscription est à déposer dans la boîte aux lettres de l'école Jean de la Fontaine.

coupon-réponse

A RETOURNER

NOM Prénom

Adresse

Code postal Commune

		Total	Sur place	A emporter
Nombre de repas ADULTES x 11 €€		
Nombre de repas ENFANTS x 6 €€		
	TOTAL €		

Paiement : espèces, chèque (à l'ordre de l'Association Laïque des Parents d'Elèves de St Divy). Personne à contacter de 18h à 20h30 : M Bruno LE HIR 02.98.20.22.40

PENSEZ A VIDER....VOS ARMOIRES !!!!

L'ALPE de l'école Jean de la Fontaine de Saint-Divy organise une **FOIRE A LA PUERICULTURE**

Vêtements bébé et enfant / matériel de puériculture / jouets

Dimanche 18 mars 2012 de 09h00 à 18h00

(dépôt à partir de 7h30) salle Le Valy Ledan Saint-Divy
exposants : 3.50€ le mètre linéaire 1.00€ l'emplacement du portant. Visiteurs : 1.50€ l'entrée (gratuit pour les - de 12 ans)
renseignements et réservations à Sarah : 06.33.89.32.96

PETITES ANNONCES

- **A louer une petite maison** à 800 m du bourg
☎ 02.98.20.24.16
- **Cherche à louer maison** si possible avec jardin **T3 ou T4** entre Landerneau et Brest ☎ 06.87.92.56.52
- **Assistante maternelle dispose une place** à partir du 1^{er} juillet 2012 et mi-novembre 2012 ☎ 06.81.45.54.43
- **Assistante maternelle agréée dispose de deux places** (à temps plein de préférence) à partir d'avril 2012.
☎ 02.98.20.38.75
- Couple avec un enfant **recherche maison à louer sur St-Divy**, en campagne de préférence, avec 3 chambres, jardin et garage. ☎ 06.60.04.48.38
- **Assistante maternelle agréée** à Kersaint Plabennec **dispose de 2 places** pour accueillir votre/vos enfant(s) de 2 mois et plus dans une maison avec jardin. Promenades, activités manuelles, jeux d'intérieurs et lecture seront au

rendez-vous. Pour plus de renseignements, appeler au
☎ 02.98.84.49.50 ou ☎ 06.76.80.29.27

DIVERS

LE GROUPE SCOLAIRE « LES 2 RIVES » DE LANDERNEAU

vous invite à participer "AUX PORTES OUVERTES" du Collège et Lycée St-Sébastien 4 rue Hervé De Guébriant à LANDERNEAU et du Lycée St Joseph - Route de Pencran à LANDERNEAU : **Vendredi 9 mars** de 17 h à 20 h et **samedi 10 mars** de 9 h à 13 h.

LE SECOURS CATHOLIQUE DE LANDERNEAU

recherche des familles ou des couples de retraités pour accueillir des enfants de 6 à 12 ans, en juillet. Ces enfants viennent de Mayenne, d'Ille et Vilaine et du Nord. Une équipe de bénévoles prépare et accompagne ces familles d'accueil, avant et pendant la durée du séjour. Pour tous renseignements :
☎ 02.98.55.60.80 - ☎ 02.98.21.35.65 - sc-quimper@secours-catholique.org

LE LYCEE DE L'ELORN A LANDERNEAU

organise une journée **Portes Ouvertes** le **samedi 10 mars 2012** (9h00/16h00) pour présenter toutes les possibilités d'études offertes au lycée : - Enseignement général : L, ES, S - Enseignement technologique : Tertiaire et Industriel (filière Bois) - Enseignement Professionnel : Tertiaire, Industriel (filière Bois), accompagnement, soins et services à la personne - Site internet du lycée : <http://www.lycee-elorn-landerneau.ac-rennes.fr>

DEPISTAGE DES CANCERS

Réunion d'information publique

Aujourd'hui, il est possible de détecter très tôt d'éventuelles anomalies, et ainsi de mieux soigner certains cancers et de limiter la lourdeur des traitements.

Malheureusement, le nombre de personnes qui se font dépister précocement est encore insuffisant. Parfois, on se pose des questions : Pourquoi ? Pour qui ? Comment ?

Pour y répondre, les délégués de la Mutualité Sociale Agricole du canton de Landerneau organisent une réunion publique sur l'importance du dépistage des cancers.

Cette soirée, ouverte à tous, se déroulera le mercredi 7 mars prochain à 20h00, à la salle polyvalente Orion de PLOUEDERN.

Elle sera animée par le docteur Yvon Foll de l'ADEC 29 (Association pour le dépistage des cancers).

Entrée gratuite. Venez nombreux.

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU BAS-LEON

Piégeage des rongeurs aquatiques nuisibles

Le Syndicat Mixte des Eaux du Bas-Léon et la FEFIDEC recherchent des piégeurs bénévoles pour lutter contre la prolifération des rongeurs aquatiques nuisibles (rat musqué/ragondin). Les cours d'eau du Bas-Léon étant fortement impactés, une campagne de lutte collective se déroulera entre mars et juin 2012. Les cages seront mises à disposition le **27 février 2012 à 10 h ou à 19 h à Kernilis** et pour la durée de la campagne. Une indemnité de 1.50 € sera versée par capture. Si vous souhaitez piéger ou pour plus de renseignements, contactez le technicien de rivière du Syndicat, Clément Le Jeune au 02 98 30 75 24.

COMMUNIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

L'ambassadrice du tri parcourt notre commune depuis plusieurs semaines pour vous informer sur les consignes de tri. Vous êtes nombreux à pratiquer le geste de tri et nous vous remercions de votre participation. Cependant quelques erreurs récurrentes sont constatées (voir les images ci-dessous).

En cas de doute, il est préférable de mettre le déchet en question avec les ordures ménagères (bac vert).

Pour tout renseignement sur le tri, vous pouvez contacter les services de la communauté de communes au **02 98 21 34 49** ou bien aller sur le site internet : <http://www.pays-landerneau-daoulas.fr> (rubrique : environnement / bien trier-bien jeter).

CES EMBALLAGES NE SE RECYCLENT PAS

Il faut les mettre avec les ordures ménagères (bac vert)



Pot de yaourt



Pot de crème et de
beurre



Barquette en
polystyrène



Emballages de
charcuterie, viennoiserie...



Emballage autour
des bouteilles



Sac plastique



Couche



Emballages de la
restauration rapide



Boitiers CVD
et DVD

Ces déchets plastiques ne se recyclent pas car leur plastique est souvent différent de celui des bouteilles et flacons. Leur tri est complexe.

CES DECHETS DOIVENT ETRE JETES DE MANIERE SPECIFIQUE



Bouteilles et bocaux en verre à jeter à l'éco-point

Collecté avec les autres emballages, le verre se casse et s'incruste dans les autres matériaux, les rendant impropres au recyclage.

Les agents de collecte et de tri peuvent se blesser en manipulant du verre cassé.



Piles en déchèterie ou dans des bornes spécifiques

Les matières contenues dans les piles sont nocives pour l'environnement et elles doivent faire l'objet d'un traitement spécifique.

EcoWatt Bretagne

Apprenons à modérer notre consommation d'électricité

La démarche EcoWatt a pour objectif d'inciter les bretons à modérer leur consommation en électricité, en particulier en hiver, aux périodes de pointe, le matin et entre 18h et 20h.

La démarche "EcoWatt Bretagne, le bon geste énergie" a été initiée en novembre 2008 par RTE, en partenariat avec la Préfecture de Région Bretagne, le Conseil régional de Bretagne, l'ADEME et ERDF. Elle vise à sensibiliser la population bretonne aux problématiques d'alimentation électrique du territoire, et à l'inciter à pratiquer les bons gestes énergie pour une plus grande maîtrise de la consommation d'électricité.

Une démarche interactive : www.ecowatt-bretagne.fr

Cette opération originale, s'articule autour d'une campagne de communication interactive. Elle repose sur le site www.ecowatt-bretagne.fr, qui déclenche des "alertes", dans l'esprit des journées vertes, oranges ou rouges de Bison Futé, à destination des bretons qui se sont inscrits. Ce dispositif d'appel à la modération de la consommation d'électricité est donc basé sur la mobilisation citoyenne et l'utilisation des moyens modernes de transmissions rapides pour l'envoi des alertes (mails, SMS notamment). Pour s'inscrire à titre individuel c'est très simple : il suffit de laisser ses coordonnées sur le site EcoWatt et de choisir de recevoir les alertes par mail et/ou SMS. A la fin de l'hiver dernier, plus de 30 000 bretons étaient déjà inscrits.

*La commune de **Saint-Divy** a elle aussi décidé de se mobiliser en faveur de la démarche, en tant que collectivité locale. " C'est pour cela que nous avons signé une charte EcoWatt, dans laquelle nous nous sommes engagés à mettre en œuvre des actions d'économie d'énergie, notamment lors des alertes, et à relayer l'information auprès de nos administrés ".*